



Publié sur *Aisne Nouvelle* (<http://www.aisnenouvelle.fr>)

[Accueil](#) > RETOUR SUR LES GRANDES AFFAIRES / Double assassinat de Coucy

RETOUR SUR LES GRANDES AFFAIRES / Double assassinat de Coucy

Par *Adapté par Magali FILOU*

Créé le 02/08/2011 14:00

A Coucy-le-Château, sur la route de Soissons, dans une petite maison, vivent deux femmes. La première, Marie Frayon, est veuve. Elle a soixante et onze ans. La seconde, Mademoiselle Delaître, est une vieille fille. Elle a quarante-quatre ans. C'est dans cet environnement, constitué d'une cuisine, d'une chambre à coucher, d'un débit de boissons et d'une épicerie, que vivent en vase clos les deux dames.

Cachés quelque part, dorment du sommeil du juste un peu d'or et du papier-monnaie. Pas une fortune, non. Mais des biens...

Le 27 décembre 1923, Henri Portelany, un familier de la maison, vient boire un coup. Lorsqu'il arrive devant l'estaminet, surpris, il constate que les volets sont entrouverts, et que les portes sont encore fermées à clé. Il pousse un volet, prudent. Et il sent son cœur qui s'emballer lorsque, derrière les vitres, il aperçoit un corps, à terre.

Un corps à terre

Il n'entre pas, et prévient immédiatement les gendarmes.

Le réflexe est bon. Vite arrivés, les représentants de l'ordre pénètrent dans l'habitation. Ils découvrent alors un véritable tableau d'horreur, une vraie scène de crime.

Dans la cuisine, gît le cadavre de Mademoiselle Delaître.

Celui de Madame Frayon, qui a été étranglée, est allongé entre les deux lits, dans la chambre.

La pièce mise à sac

La pièce a été mise à sac. Le vol est apparemment le mobile du crime. Les soupçons se portent immédiatement sur un groupe d'Arabes qui habite Reims.

Pourquoi ? Comment ? L'histoire ne le dit pas.

Mohamed Arabi, dit « Maurice »

Le fait est que les gendarmes ne se trompent pas. Car Mohamed Arabi, qui est membre de ce groupe, semble bien être le meurtrier. Deux fois meurtrier, même. Assassin de deux pauvres victimes, retrouvées sans vie pour un peu d'or. Rien de plus.

Mohamed Arabi est surnommé « Maurice ». C'est un petit propriétaire algérien, défendu par un avocat qui se trouve être également un député communiste, Maître André Berthon... ce dont s'offusquera lors des assises un journaliste de La dépêche de l'Aisne.

Réfugié en Algérie, trahi par les empreintes

Les preuves sont rapidement accumulées.

Toutefois, pourchassé, l'homme a vite pris la poudre d'escampette et a quitté la France. Il s'est réfugié en Algérie.

Mais en 1923, l'Algérie, c'est aussi un peu la France... Alors, finalement, le bonhomme est rattrapé. Puis rapatrié dans l'Hexagone.

Confondu par les empreintes, il nie. Cependant, les experts sont formels : ce système de prise d'empreintes digitales est infallible. Il ne peut pas exister deux empreintes identiques. Mohamed l'ignorait.

Travaux forcés à perpétuité

Finalement, le petit Algérien défendu par un avocat communiste est jugé aux assises de l'Aisne.

Son procès se tient le 20 mai 1965.

Problème : le voleur (puisque le vol est bien le mobile) n'a pu agir seul.

Alors, lorsque le procureur demande la peine de mort, l'avocat de Mohamed Arabi ne se prive pas de plaider les circonstances atténuantes.

Pourquoi tout mettre sur le dos de ce pauvre Mohamed Arabi, argue le conseil de l'accusé, bataillant comme un beau diable ?

Le jury consent à écouter les arguments de la défense.

Il condamne finalement l'accusé aux travaux forcés à perpétuité. L'homme ne pourra jamais rentrer en Algérie pour cultiver ses pauvres terres.

DE FAMILLE DE CAFETIER

Michèle Lefèvre-Tranchart, âgée de soixante-sept ans, a été maire de la commune de 1983 à 1995. Ce n'est pas la première fois qu'elle entend parler de l'affaire.

« J'ai lu il n'y a pas si longtemps aux Archives, explique-t-elle, qu'il avait été arrêté sur Marseille, alors qu'il repartait en Corse. Dans Le guetteur de l'Aisne, j'avais relevé qu'un des assassins de Mme Vve Frayon et de Mme Delaître, qui furent étranglées à Coucy-le-Château, a été arrêté, dimanche matin, par la police des ports au moment où il prenait passage sur le paquebot, etc. »

« Bizarrement, ajoute la dame, à l'état civil de la mairie, seul le décès de Marie Delaître, débitante, née le 14 juin 1877, est relevé : décès paraissant s'être produit dans la nuit du 26 au 27 décembre à son domicile. »

Et d'ajouter : « Son père était cafetier à sa naissance, et la famille Frayon-Delaître était avant la guerre propriétaire du café d'Enguerrand, à l'extérieur de la Porte de Soissons. »

La passionnée d'histoire rappelle encore : « La ville de Coucy n'a été reconstruite après la première guerre mondiale qu'en 1923. A l'époque, on ne comptait que deux établissements reconstruits : le café du centre et l'Hôtel Belle-Vue. Des gens habitaient dans les ruines, dans des baraquements, dans n'importe quoi. Au total, le haut et le bas, réunis en une seule commune, représentent fin 1923 environ 200 personnes. Contre 1 000 en 1914, principalement regroupées en bas. Il y en avait peut-être une vingtaine dans le haut, mais ce n'est pas sûr. »

retourgrandesaffaires

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : La porte de Soissons et la maison d'Enguerrand.

Visuel 1:

Auteur :

Légende : La porte de Soissons à Coucy-le-Château.

Visuel 2:

URL source: <http://www.aisnenouvelle.fr/article/faits-divers-%E2%80%93-justice/retour-sur-les-grandes-affaires-double-assassinat-de-coucy>